

Un projet-phare de l'urbanisme européen

Pascal Amphoux

► **To cite this version:**

Pascal Amphoux. Un projet-phare de l'urbanisme européen : La réhabilitation du centre historique de la ville de Salerne. 1999, 5 p. hal-01564457

HAL Id: hal-01564457

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01564457>

Submitted on 18 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Un projet-phare de l'urbanisme européen
La réhabilitation du centre historique de la ville de Salerne

par
Pascal Amphoux
architecte et géographe

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ENVIRONNEMENT CONSTRUIT
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
14, av. de l'Eglise Anglaise
CH 1006 LAUSANNE

CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ESPACE SONORE ET L'ENVIRONNEMENT URBAIN
Ecole d'Architecture de Grenoble
10, Galerie des Baladins
F 38100 GRENOBLE

Article pour la publication des résultats du concours
"Edifici Mondo, concorso per il recupero del centro antico di Salerno"
juillet 1999

1 Du connu au vécu

Il fut un temps où la réhabilitation d'un centre historique passait par sa muséification. On en faisait le relevé, qui se devait d'être exhaustif. On en analysait les typologies, qui se devaient d'être minutieuses. On en hiérarchisait la valeur, qui se devait d'être symbolique... Et tout alors rentrait dans l'ordre du connu - de la connaissance objectivée et matérialisable. Résultat. On protégeait des façades, mais on évacuait les habitants - en même temps que le petit commerce et l'automobile. Croyant préserver la mémoire, on la liquidait en la réduisant à un ensemble de traces matérielles. *Voulant restaurer le bâti, on évacuait le vécu.*

Heureuses peut-être les villes qui n'ont pas eu la fortune de réhabiliter leur centre aussi rapidement et qui, bénéficiant d'un certain recul par rapport aux expériences passées, sont en mesure d'initier des démarches nouvelles. Celles-ci héritent sans doute des précédentes mais elles en détournent le sens en ouvrant la voie à de nouvelles méthodes : passage du relevé statique des espaces bâtis à celui des dynamiques d'usage du territoire, passage de l'observation typologique des objets architecturaux à l'analyse topologique des modes d'appropriation des espaces publics, passage de la hiérarchie des valeurs symboliques à l'enchevêtrement de valeurs différentes ¹. Résultat. *Voulant réhabiliter le bâti, on commence par "restaurer" le vécu.*

Le cas de Salerne est à ce titre exemplaire. L'esprit du concours international pour la réhabilitation de son centre historique également.

2 Du programme au projet

Le programme n'en était pas un, je veux dire qu'il s'inscrivait dans la problématique précédente. Le document de synthèse qui en tenait lieu ne fournissait pas seulement les documents d'analyse typologique ou cartographique traditionnels, il énonçait *une problématique* : celle de la réhabilitation d'un centre historique dont la richesse patrimoniale tient autant à l'intensité de la vie sociale qui s'y déroule qu'à la qualité architecturale des espaces bâtis. Davantage, le texte ne fournissait pas seulement des éléments de programme au sens classique du terme, il proposait *trois hypothèses de travail*, lancées comme un triple défi

¹ valeur architecturale sans doute, mais aussi valeur fonctionnelle, valeur économique, valeur constructive, valeur d'image, valeur d'usage, ...

que les concurrents devaient relever : le potentiel de transformation des grands édifices majeurs présents sur le site, l'articulation entre ceux-ci et le réseau de cheminements et parcours dans la ville, l'affirmation d'un jeu contrasté entre création contemporaine et valorisation du patrimoine ancien.

Les projets retenus, ensuite, étaient des "projets qui n'en sont pas", je veux dire cette fois que leur intérêt réside moins dans le contenu ou la forme des dessins proposés que dans la stratégie qu'ils sous-entendent et que parfois même ils explicitent. Entre l'impératif de préservation et le désir de création, *quatre principes stratégiques* principaux peuvent en effet être rétrospectivement dégagés parmi les équipes finalistes : la "*monumentalisation*" d'éléments architectoniques de grande échelle accentuant la verticalité du site et mettant en scène son accessibilité par rapport au reste de la ville (cf. par exemple les projets de Venezia et de Aymonino), l'"*articulation*" entre des espaces publics nouveaux redéfinissant au contraire, par un jeu de terrasses étagées, une horizontalité dans la pente du territoire (cf. notamment le projet de Chipperfield), l'"*évidement*" d'un espace public majeur et concave, littéralement creusé dans le tissu existant (cf. Monestiroli et Vido), la "*ponctuation*" des espaces publics existants par des interventions minimales, voire minimalistes, mais dont les effets potentiels ou attendus sont maximaux (Sejima, Descombes). De l'intervention lourde, inscrite dans la tradition du "grand geste", à l'intervention légère, placée sous le signe du minuscule, l'expression de la forme architecturale cède le pas à celle de la morphogénèse territoriale. Plutôt que de figer la forme exacte des objets à réaliser, on cherche à initier des processus de mise en forme rigoureux.

Le jury, de ce point de vue, fut exemplaire : il discuta moins des formes de construction sur lesquelles du reste il s'affronta durement, que des stratégies de réalisation, sur lesquelles il sut trouver et reconstruire un véritable consensus.

3 De la stratégie à la tactique

La "stratégie" est un bien grand mot, qui cache trop souvent un vide conceptuel. Mais le jury de Salerne en prend acte : il attribue trois premiers prix ex aequo (pour des qualités différentes, qui leur sont propres), mais il fait l'effort de préciser les effets de synergie qu'il attend du mariage entre les trois lauréats (Séjima, De Las Casas, Monestiroli), de préfigurer les tâches respectives qu'il convient de leur attribuer, et d'énoncer dans son rapport la complémentarité entre deux démarches :

- un *projet "matriciel"*, mot qui connote autant son rôle générateur (le projet-mère ou le concept d'ensemble) que son rôle réticulateur (le réseau de ruelles et d'espaces publics qu'il s'agit de préserver et de valoriser),
- trois *projets "spécifiques"* portant respectivement sur les trois édifices majeurs du centre historique.

Allant plus loin, le jury recommande et préfigure dans une note la rédaction d'une *"charte de réalisation"*, qu'il s'agirait de formaliser rigoureusement. Précisant la nature cyclique du processus de réalisation à mettre en oeuvre, cette note insiste sur la nécessité de pratiquer ce que l'on pourrait appeler un "urbanisme à vitesses différentielles", c'est-à-dire une forme de conception qui permette de mener de front des opérations s'inscrivant dans des temporalités différentes : des actions immédiates (par exemple des performances artistiques qui permettent d'amorcer un premier niveau de sensibilisation à l'aménagement contemporain de l'espace public), des interventions à brève échéance (par exemple le traitement d'un cheminement, l'ambiance lumineuse d'un jardin ou le design sonore d'un espace public, qui permettent de générer un second niveau de sensibilité chez l'utilisateur), des opérations à moyen terme et enfin des projets à long terme (qui doivent conduire, à partir d'une culture du projet de plus en plus partagée entre les habitants, les opérateurs et les concepteurs, à la résolution globale des problèmes d'accessibilité, à la réhabilitation de tel édifice majeur, ...).

Le processus de réalisation, ainsi envisagé, se veut à son tour exemplaire : il est stratégique et tactique à la fois. La stratégie anticipe et vise une cohésion des résultats à long terme, la tactique à un autre niveau consiste à gérer le court terme et à offrir la souplesse nécessaire à une réadaptation permanente du processus d'ensemble.

4

De l'incomplétude à la sensibilité

Le propre du jugement, c'est d'être arbitraire. Le travail d'un jury, c'est de limiter cet arbitraire. L'exploit de celui-ci, c'est d'avoir su, malgré des oppositions de jugement très fortes, réunir un consensus autour de la définition d'une stratégie de réalisation collective, en articulant et en impliquant les propositions de trois concurrents dans un processus coordonné de projet urbain. Mais comment s'assurer de la pérennité d'un tel processus ? Qu'il nous soit permis d'énoncer ici trois principes, qui nous paraissent bien en restituer la philosophie générale et qui pourraient constituer une sorte de code déontologique entre les acteurs qui seront en charge de mener à bien ce processus et de le faire évoluer : l'incomplétude, la négociation et la sensibilité.

Le principe d'incomplétude tout d'abord devrait obliger chaque intervenant à prendre acte du caractère par principe inachevé de tout projet urbain. La ville, dans sa mouvance, est toujours inachevée. Du projet-produit il faut passer au projet-processus. De la connaissance d'un espace homogène (le patrimoine bâti) il faut passer à la reconnaissance de son hétérogénéité (le patrimoine vécu). Au remplissage d'un plan de zones il faut substituer une "partition"² des lieux de la ville qui définisse d'une part des *étapes de développement cohérent* (il s'agit en particulier d'assurer la qualité des espaces aménagés au terme d'une étape même si l'étape suivante n'est pas réalisée) et qui d'autre part soit présentée sous la forme d'un *plan de référence évolutif* (il s'agit en particulier d'assurer la réactualisation permanente de ce plan de référence et de ses orientations, à mesure que des projets y sont réalisés). Tel est bien l'esprit du "projet matriciel".

Le principe de négociation ensuite sous-entend que l'on fasse basculer le processus de projection d'une logique de "conception hiérarchique" à une logique de "conception partagée". Tel est le rôle de la charte qui est préconisée entre les acteurs du projet (l'administration, l'architecte, l'habitant, ...). L'enjeu de cette charte est double : d'une part énoncer et diffuser moins les objectifs matériels que les *enjeux sociaux* et les intentions d'ambiance que le projet vise à réaliser à terme; d'autre part préciser non seulement les droits des propriétaires mais aussi les *devoirs desdits acteurs* dans le processus (afin d'éviter en particulier que des opérations sauvages ne puissent se faire indépendamment ou du moins en méconnaissance du concept d'ensemble).

Le principe de sensibilité, enfin, réintroduit la question de l'usage et de la perception sensible comme des éléments fondateurs du processus de conception et de réalisation : la lumière, le sonore, les textures, la nature des ambiances, les rythmes de déambulation, de halte ou de cheminement, ... La logique d'itinéraire et de parcours ayant été ici mise en exergue (dans l'énoncé du programme comme dans l'un des projets primés - Séjima), on pourrait alors suggérer qu'elle devienne le moteur d'un *suivi anthropologique des opérations en cours* : que des itinéraires et des "parcours commentés" soient organisés auprès d'un public choisi et que la recomposition des perceptions enregistrées par des anthropologues ou des spécialistes de sciences sociales alimente en retour les réflexions sur le projet urbain en cours de réalisation. Il s'agit ici de s'assurer d'un retour du "vécu" sur la conception du projet.

² Le sens du mot est musical et géographique à la fois. En musique, c'est bien le document qui permet à chacun de jouer tout seul ensemble. Ici, c'est le document qui permet à chaque acteur (privé ou public) d'agir individuellement, tout en se référant et en contribuant ainsi à la production d'ensemble du territoire.

5 "Moralité"

L'expérience en cours à Salerne inscrit le projet de réhabilitation de son centre historique dans la mouvance la plus contemporaine du projet urbain. Gageons qu'elle apparaîtra bientôt, si l'Administration parvient à tenir ses engagements tout en maintenant les exigences qui sont aujourd'hui les siennes, comme l'un des projets-phares de l'urbanisme européen de ces prochaines années.